

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Licenciés Chemin Long : Engagement avant le 31/03/2020
Autres clubs : Engagement avant le 30/04/2020
Engagements limités à une centaine de participants

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Club :

Adresse :

Code postal :

Tel :

Mail :

Pour les clubs autres que Chemin Long joindre photocopie de la licence au présent bulletin

Fédération : N°

Pour les non licenciés : 3 précisions indispensables

1-Assurance responsabilité civile :

2-N° de l'assuré :

3-Certificat médical de moins d'1 an joint à l'engagement

TARIFS D'ENGAGEMENTS

A1 – licenciés UFOLEP55 €

A2 – autres fédérations et non licencié... 58 €

B – Retour bus + Vélo..... 55 €

Limité à 50 et priorité AC Chemin Long

C -Règlement global (A1OUA2+B) = €

Chèques à l'ordre de AC CHEMIN LONG

Tout désistement avant le 1^{er} MAI 2020 sera remboursé à 50%, après ils ne le seront plus. J'accepte les clauses de cet engagement ainsi que le règlement lié à cette randonnée résumé ci-contre.

A..... signature

Le.....

REGLEMENT

Pour la 19^{ème} édition de BORDEAUX-PYRENEES nous vous invitons à parcourir sur 3 jours les départementales entre MERIGNAC et ARGELES GAZOST en passant par le col du SOULOR et en terminant le dimanche matin par l'ascension de LUZ-ARDIDEN ou de Cauterets – Pont d'Espagne.

Cette randonnée n'est pas une compétition et les participants s'engagent à respecter le code de la route ainsi que le règlement et le parcours qui seront remis à chacun des engagés lors du départ.

Le port du casque rigide est obligatoire
Les groupes qui pourraient se former sont limités à 10 cyclistes qui ne doivent pas rouler à plus de 2 de front

Elle est ouverte aux membres **majeurs** de toutes fédérations ainsi qu'aux non licenciés majeurs titulaires d'un certificat médical de moins d'un an. En fonction de la météo et de l'état des routes les organisateurs se réservent le droit de modifier localement le parcours. Sauf secteurs particuliers il n'y aura pas de fléchage

DEPART Vendredi 5 juin 2020 au siège provisoire du club 17 rue Paul DUKAS MERIGNAC de 7h00 à 7h30

CONTROLES RAVITAILLEMENT

Vendredi 5 juin à ARX (40) de 12h à 14 h

Samedi 6 juin à BENEJACQ (64) de 12h à 14 h

ARRIVEE Samedi 6 juin à ARGELES GAZOST au centre de vacances **CLAIREVIE**

Le Dimanche 7 juin à CLAIREVIE, après une petite ascension matinale, un panier repas sera servi puis à 14h30 remise des récompenses et pot de l'amitié
Le départ du bus pour le retour est prévu à 16h
Une permanence se tiendra au siège provisoire du club le jeudi 4 juin 2020 de 18h00 à 20h00

RENSEIGNEMENTS : 06 19 90 51 70

MAIL : michel.darnaudat@orange.fr



RANDONNEE CYCLOTOURISTE

5 – 6 et 7 juin 2020

BORDEAUX - PYRENEES



A.C. CHEMIN-LONG 33700



VENDREDI 5 JUIN	KM	Total
MERIGNAC - CANEJAN - LEOGNAN		15
D109 LA BREDE - ST SELVE	13	28
D115 ST MICHEL DE R. LANDIRAS	15	43
D125 Direction Sauternes par Couchire	6	49
D125 SAUTERNES - Roquetaillade	15	64
D125 MAZERES direc. COIMERES	1	65
D125 traverser N524 suivre fléchage	2	67
D123 D12 CASATS - BAZAS	5	72
D655 Suivre GRIGNOLS puis fléchage	3	75
C5 SAUVIAC puis fléchage		75
D12 LERM&MUSSET	11	86
D12 ST MICHEL DE CASTELNAU	7	93
D10 LARTIGUE	3	96
D433 ALLONS	7	103
D154 HOUEILLES(vers Damazan puis Bousses)	7	110
D434 BOUSSES	8	118
D434-D59 ARX Ravitaillement	5	123
D59-D656 - GABARRET	18	141
N524 CAZAUBON D626	10	151
D32 LE HOUGA au stop à gauche	23	174
D6-D32 à droite direction Aire/Adour		174
puis suivre le fléchage jusqu'à la D934		174
puis à gauche direction Aire/Adour		174
D934-D824 HOTELS ALIOTEL AIRECO	13	187

Les hébergements sont libres,
pour info ci-dessous les hébergements du club
de AC CHEMIN-LONG

Vendredi soir 5 juin
HOTELS ALIOTEL/AIRECO

485 route de BORDEAUX
40270 CAZERES SUR L'ADOUR
Tél: 05 58 71 72 72 / fax : 05 58 71 81 94
www.hotel-restaurant-aliotel.com

SAMEDI 6 JUIN	KM	Total
D824 HOTELS ALIOTEL AIRECO	0	
D824 AIRE SUR L'ADOUR	3	3,0
D824 après le pont à gauche vers LEMBEYE	1	4,0
D39 - D22 - D13 LEMBEYE	33	37,0
Suivre dir MORLAAS PAU D943		37,0
D943 Prendre à gauche D42 direction ST LAURENT DE BRETAGNE	13	50,0
D42 SEDZERE ARRIEN D69	12	62,0
D69 GARDERES au rd point à gauche LUQUET	2	64,0
D70-D42 PONTACQ direction NAY	12	76,0
D936 BENEJACQ Ravitaillement	10	86,0
D936 NAY	4	90,0
D36 - D126 FERRIERES	21	111,0
D126 COL DU SOULOR	12	123,0
D126 ARGELES-GAZOST (Clairevie)	20	143,0

DIMANCHE 7 JUIN

2 options au choix

		aller	retour
A	ARGELES - GAZOST PONT D'ESPAGNE et retour	25	50
B	ARGELES-GAZOST LUZ ARDIDEN	36	72

DIMANCHE à partir de 12h contrôle d'arrivée
avec panier repas qui sera distribué au
Centre de Vacances CLAIREVIE (voir ci-dessous)
puis à 14h30 remise des coupes et pot de l'amitié

Samedi soir 6 et Dimanche 7 juin

Village Vacances CLAIREVIE

32 avenue Robert COLL 65400 ARGELES GAZOST
(entrée par l'arrière chemin de la prairie après le N°11)
TEL: 05 62 97 01 43

Traverser la rue des Pyrénées (N 921 B route de Lourdes)
à hauteur du parc thermal casino et suivre les panneaux
"Village vacances CLAIREVIE"

Quelques précisions

L'engagement **55 ou 58 EUROS** comprend :

>>>Deux contrôles-ravitaillements

>>>Un panier repas le dimanche 5 juin

>>>Le Vin d'honneur

La prestation retour Bus + Vélo est réservée

aux 50 premiers inscrits (avec priorité aux licenciés de chemin-long)

Pour **55 €** cette prestation comprend :

>>> Le retour en bus et le rapatriement des vélos à MERIGNAC CHEMIN-LONG

IMPORTANT :

Cadre et roues (démontées) devront être rangés dans une housse sous l'entière responsabilité de l'engagé.

pour être valablement enregistré adressez :

- le bulletin d'engagement
- la photocopie de la licence
- le certificat médical (non licencié)
- le chèque global à l'ordre de :

A.C. CHEMIN LONG

à Mr Michel DARNAUDAT

6 impasse de MOSELLE

33700 MERIGNAC

Tel : 06 19 90 51 70

Avant le 31/03/2020 Pour les licenciés de AC

CHEMIN LONG (priorité retour en bus)

Avant le 30/04/2020 pour les autres,

(merci de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ou votre adresse mail pour vous confirmer l'inscription)

Le détail du parcours (description et cartes) pourra être consulté sur le blog de l'AC Chemin Long: